

→ Aulnoye

info

Decembre 2007
numéro 143



**L'HUMAIN EST AU COEUR
DES PRIORITES DE LA VILLE**



**Rénovation de
l'Eglise Saint-Martin**
Page 3



Îlot Del Marle
62 logements à vendre
Page 5

Le Maire et le Conseil Municipal vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année
et vous invitent à la cérémonie des vœux le vendredi 11 janvier à 18h30 à la salle Jean Lempereur

Semaine des Droits de l'enfance

LA VILLE TRES ATTENTIVE AU BIEN ETRE DES ENFANTS

Voilà maintenant 11 ans que la ville d'Aulnoye-Aymeries participe aux journées des Droits de l'enfant en proposant plusieurs actions l'espace d'une semaine. Ces journées ont pour ambition de rappeler que ce droit au bonheur reste encore « perturbé » ici, parfois même « bafoué ». Elles permettent, aussi, de mettre en avant le travail en profondeur mené depuis plusieurs années en direction des 0-18 ans.

La ville a déjà accueilli lors de rencontres-débat des personnalités comme Epstein, Titran, Delassus, Clergé, Martino et dernièrement des intervenants de l'association Pikler Loczy. Des moments d'échanges et d'enrichissement qui ont permis de porter un autre regard sur le monde de l'enfance. Ces journées complètent idéalement l'action quotidienne de la ville et de ses partenaires.

C'est donc tout naturellement que la Municipalité a, cette année encore, confié à la Maison de la Petite Enfance le soin de mobiliser les associations et services de la commune pour dire qu'ici les enfants

ont le droit d'être heureux. La médiathèque, les centres sociaux du 8 mai et de la Florentine, l'école des consommateurs, l'école de musique, l'Aiguade, le Centre Action Médico Sociale Précoce et la Protection Maternelle Infantile ont franchement joué le jeu. Les écoles maternelles, primaires, les collèges, les lycées et bien entendu les habitants ont profité d'expositions, de débats, de conférences, de spectacles, de parcours artistiques, d'initiation à la musique...

De l'émotion, de la sensibilisation, de l'information, de l'éducation et de la distraction ont composé le fil conducteur de ces journées qui démontrent bien le souci permanent de la ville au bien être de « ses » enfants.



UN KIOSQUE POUR INFORMER LES JEUNES

Consciente de l'importance et de la nécessité d'informer les jeunes, la Ville développe, en lien avec l'ONISEP, un espace (kiosque) destiné à les renseigner dans différents domaines : orientation scolaire, formation, stages... Une documentation papier et informatique est à disposition des jeunes et de leurs parents. Cet outil de proximité constitue un premier niveau d'information mais ne se substitue pas au Centre d'Information et d'Orientation et aux entretiens avec des conseillers de cet organisme.

Le kiosque ONISEP est pour l'instant accessible, en Mairie, le mercredi après midi de 14h à 17h, au sein du bureau Insertion et Solidarités.

SUBVENTION POUR AMELIORATION DE L'HABITAT

Avant d'entreprendre vos travaux de réhabilitation ou d'amélioration de votre logement adressez-vous au CAL PACT de l'Avesnois pour étudier la possibilité d'obtenir une subvention. Tél. 03 27 69 70 52.

L' ECOLE DES CONSOMMATEURS EXPOSE DU 11 AU 13 DÉCEMBRE

L'école des consommateurs fête ses douze ans d'existence, à cette occasion l'exposition « Nos Années en Soie » mettra en avant 4 thématiques : l'eau, l'électricité, la prévention domestique, l'équilibre alimentaire. L'exposition se déroulera du Mardi 11 au Jeudi 13 Décembre 2007 au Centre Administratif, dans les locaux de l'ancienne Sécu. L'inauguration se fera le mardi 11 décembre à 11h.



Heures d'ouvertures : Mardi 11 et mercredi 12 Décembre de 9h30 à 12h et 13h30 à 17h - Jeudi 13 Décembre de 13h30 à 19h
Venez passer un moment convivial et riche en échanges.
Entrée gratuite. Rens. Mlle Capelas : 03 27 62 83 41

Solidarité

UNE AIDE APPRECIABLE DES KIWANIS A CONTACT



Le président du Kiwanis Maubeuge Vauban a remis un chèque de 700 euros à madame Tromeur, présidente de l'association Contact, en présence des membres du Kiwanis, du conseil d'administration de « la Ruche », de Madame Carpenter Directrice et de Mr Bernard Baudoux Maire d'Aulnoye Aymeries. Cet argent permettra d'acquérir du matériel informatique, pour mettre en relation la ruche avec les enfants des écoles, les centres de loisirs... pour la visite de leur pigeonnier pédagogique actuellement en cours de réalisation.

Le POS devient PLU

QU'EST CE QU'UN PLU

PLAN LOCAL D'URBANISME ?

Le Plan d'Occupation des Sols va être révisé et s'appellera, désormais, le Plan Local d'Urbanisme. Il répondra à une préoccupation majeure qui est l'aménagement du territoire. Comme le POS il régira le droit des sols sur la commune. Concrètement, le PLU permettra de mieux organiser l'implantation des constructions en zone urbaine, de favoriser la mixité urbaine et sociale, protéger les espaces agricoles naturels et préparer la réalisation des futurs équipements. Enfin, et surtout, le PLU fournira une information juridique complète afin de définir clairement les droits attachés à chaque terrain.

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme est menée par la ville en concertation avec les représentants des services de l'Etat et des autres institutions. Tout au long de cette procédure, les habitants pourront s'exprimer. Une synthèse sera établie et soumise à enquête publique. Dès lors que le Conseil Municipal aura approuvé le PLU (après examen), il deviendra opposable à toute personne publique ou privée.

Le PLU contiendra en substance le règlement et des documents graphiques (plan de zonage), servitudes, emplacements réservés, obligations diverses, justifications et choix de la commune pour les aménagements retenus...

L'Eglise Saint Martin

UN LIEU DE CULTE POUR TOUS

L'inauguration de l'Eglise St Martin fait partie de ces petits bouts d'histoire qui nous enseignent que la tolérance et le respect de l'autre sont des vertus indispensables à la construction d'une société humaine et démocratique.

Plus de 300 personnes ont été accueillies par la Chorale Josquin des Prés pour célébrer le renouveau de l'Eglise St Martin.en présence de l'abbé Corduant, Bernard Baudoux, maire, Renaud Tardy, vice Président au Conseil Général du Nord, Christian Bataille, Député, Paul Lamotte, Vicaire Général et François Lobit, Sous Préfet de l'arrondissement d'Avesnes sur Helpe.

Premier concert à l'Eglise Saint Martin

LA CHORALE JITRO

Vivre tous Ensemble a frappé fort pour ce premier concert en l'église St Martin en faisant venir la chorale tchèque « JITRO ». Une Chorale connue dans le monde entier et qui a chanté dans des salles de concerts les plus prestigieuses. Son passage à Aulnoye-Aymeries restera un souvenir inoubliable : perfection vocale, homogénéité polyphonique, humour...

Tous ont été unanimes pour souligner la qualité de cette réhabilitation par l'architecte Philippe Valéry et les efforts consentis par le Département et la Municipalité pour sauver le patrimoine historique. La tour Florentine et l'Hôtel de Ville sont aussi deux beaux exemples. Aulnoye-Aymeries peut dorénavant s'ennorgueillir d'avoir une église digne de ce nom pour accueillir, croyants et non croyants, lors des nombreux événements familiaux

qui parcourent la vie de chacun, baptême, communion, mariage, dernier sacrement. La dernière note est venue du ciel, du nouveau clocher qui a suscité bien des discussions. Mais le propre de l'artiste n'est-il pas de questionner ses semblables ! Un peu comme les colonnes de Buren à Paris, ce clocher très contemporain a finalement pris sa place dans le paysage aulnésien, merci monsieur Valery !

et qualité acoustique de l'église remarquable. Elle est dirigée par Jiri Skopal. Maître assistant à la faculté de pédagogie de l'université Hradec Kralové, il a rapidement pris la responsabilité de la chaire d'enseignement musical (1986/1990). Il a publié des études et des livres sur la psychologie musicale. Depuis 1977, il est le directeur artistique et le chef de la chorale Jitro et n'hésite pas, quand il le faut, à faire participer le public,

surtout quand celui-ci reconnaît les chansons qui ont bercé toutes les générations. Après le concert, nous avons pu glaner ici et là quelques mots tchèques qui pourront vous servir si vous décidez de vous rendre dans la magnifique ville de Prague. JITRO signifie matin, DOBRÉ JITRO signifie bonjour (de bon matin), DOBRE ODPOLEDNE, bon après midi... Attention interrogation écrite !



Coopération intercommunale pour l'aide à la création d'entreprise

UNE CANALISATION D'EAU DE 7 Km POUR POWEO

Pour alimenter en eau la centrale électrique de Powéo, actuellement en construction sur l'ancien site EDF de Pont sur Sambre, Eau et Force passera une canalisation souterraine de 400mm et de 7 km de long en acier soudé.-

C

ette canalisation fournira en eau le tiers des besoins de Powéo, les deux autres tiers seront pompés dans la Sambre. Pour cela Eau et Force réhabilitera deux anciens pompages déclassés, celui de Campin, rue de la centrale au vieil Aulnoye et celui de Mirabeau près du château d'eau. Une enquête d'utilité publique ainsi que des pompages de longue durée ont été effectués. Ce qui permet à la société Eau et Force de mettre fin aux rumeurs : « *il n'y aura aucune incidence sur les réserves actuelles qui ravitaillent les foyers en eau potable ainsi que sur les factures* ».

« tout sera fait pour minimiser la gêne occasionnée aux riverains »

Jean Claude Lalau PDG de Eau et Force

Pour effectuer cette opération, Eau et Force et les communes traversées (Aulnoye-Aymeries Bachant

et Pont sur Sambre) ont étudié minutieusement le tracé pour ouvrir un minimum de route. Ainsi, pour traverser la place Michel Mille, l'entreprise Suburbaine utilisera un micro tunnelier. Le forage se fera en dessous de 4m50 pour éviter de toucher les canalisations existantes, nombreuses au Vieil Aulnoye et fera environ 130 mètres de long. Chemin de Bachant, un accord avec le propriétaire des pâtures a été trouvé pour éviter d'ouvrir la route. Par contre impossible d'éviter l'ouverture de la rue de la centrale, rue de Leval, rue Sadi Carnot, rue Salvador Allendé. Toujours est-il que la commune a exigé que les routes soient encore plus belles à l'arrivée qu'au départ. Le chantier sera réalisé en un temps record, tout devrait être terminé pour le 20 janvier 2008.

Côté Mirabeau, les travaux de reconstruction de la station de pompage se fera en tenant compte de la rénovation urbaine du quartier (ANRU). Le directeur d'Eau et Force de Maubeuge, Jean Claude La-

lau a d'ailleurs pris en main ce dossier et travaillé avec les équipes techniques de la ville pour une parfaite coordination des travaux. Le bâtiment de la future station de pompage ne ressemblera pas à un cube, les architectes travaillent sur le projet pour l'intégrer parfaitement dans le quartier du 8 mai qui sera entièrement refait à neuf.

La zone industrielle de Pantegnies sera équipée d'une station de surpression ainsi que de deux bassins tampons, d'une capacité de 5000m3 chacun. Coût total de l'opération 10 millions d'Euros. La centrale électrique de Powéo produira 420 mégawatts et sera en service en 2009. Elle emploiera une trentaine de personnes mais au plus fort du chantier 500 personnes seront à l'ouvrage. Coût estimé de cette construction 260 millions d'euros. Du rarement vu dans la Sambre Avesnois, « *même si on est très heureux d'accueillir cette nouvelle entreprise, on aurait préféré que ce soit de nouveau EDF qui investisse sur le site* ».



Crémation

LE RESPECT DU DEVENIR DES CENDRES ?

I

nhumation, conservation ou dispersion ? telle est la question que se posent les Français (es) qui choisissent la crémation. Ils sont de plus en plus nombreux, aussi la loi du 12 mars 2007 tend à encadrer mieux la destination des cendres funéraires. la personne ayant qualité à pourvoir aux funérailles ne peut prendre **qu'une de ces quatre décisions, après autorisation du Maire.**

- 1- Inhumation de l'Urne dans le caveau familial
- 2- Inhumation de l'Urne en site Cinéaire (Cavurnes)
- 3- Conservation de l'urne dans un Columbarium
- 4- Dispersion des cendres au « Jardin du Souvenir » (indication des noms sur un registre municipal)

Décret du 12 mars 2007

Si non la conservation de l'urne au domicile familial ou la dispersion des cendres en pleine nature (sauf sur la voie publique), **ne sont envisageables que si le défunt en avait exprimé la volonté express, par écrit, auprès du Maire de la commune du lieu de dépôt d'inhumation de l'urne, ou de dispersion des cendres.** Les personnes qui auraient déjà déposé leurs volontés en Mairie, sont priées de confirmer leurs désiderata, suite à la nouvelle loi du 12 mars 2007.

Avis - Concession réglementation

1- Toute concession temporaire (Quinzenaire, trentaine, cinquantaine) non renouvelée deux ans après la date d'échéance peut être reprise par la commune.

2 - Les emplacements dits « en fosse commune » peuvent être repris huit années après la date d'inhumation du défunt.

Pour tout renseignement s'adresser au Service Affaires Générales. Tel : 03 27 53 63 74

Projet à l'Îlot Del Marle

62 LOGEMENTS A VENDRE EN CENTRE VILLE

Ce sera la touche finale des aménagements de l'Îlot Del Marle. Les abords du collège et le parking étant terminés, désormais, il ne reste plus qu'à construire et commercialiser les 62 logements de la future résidence. La réunion de présentation de ce projet a suscité un réel engouement.

G

Grâce à la rénovation urbaine de la place du 8 mai, le centre aquatique, la Trame Verte, le nouveau pont, la construction d'un lycée ou encore la liaison TERGV qui nous mettrait à 35 minutes de Lille, la ville possède un fort pouvoir attractif. Les promoteurs immobiliers comme Gespatrim l'on parfaitement compris en investissant à Aulnoye-Aymeries.

Paul Dudzyk, architecte du collège et du futur lycée, réalisera cette opération qui se compose de plusieurs bâtiments avec beaucoup de verdure. L'intégration dans le paysage de ce projet est une des conditions essentielles qui a été fixée par la Municipalité. Les immeubles ne dépasseront pas la hauteur de la façade du collège et chaque habitation possédera sa place de parking.

Les 62 logements (T2 à T4 de 46 m² à 91 m²) seront

en accession à la propriété. Au rez-de-chaussée des cellules a vocation tertiaires (bureaux, cabinets médical...) seront commercialisées. Pour l'heure, même si le projet est bien avancé, rien n'est figé et les personnes intéressées sont invitées à se faire connaître.

Enfin, la question que tout le monde pose, combien ? On tourne autour de 2 100€ le m². Un prix très compétitif pour ce type de « produit ».



Association Vitacité : Fonds de participation des habitants

ILS ATTENDENT VOS PROJETS

L

es aulnésiennes et les aulnésiens seraient-ils en manque d'imagination ? En effet l'association Vitacité qui gère le « Fonds de participation des Habitants » délore cette année le peu d'enthousiasme des habitants à monter leur propre projet. Sachant que chaque action peut obtenir une aide du FPH pouvant aller jusqu'à 762€ et que les caisses sont pleines, il y a de quoi mettre en colère le comité de décision, composé de 15 personnes et présidé par André Lambour. En 2006, le FPH a financé 13 projets, en 2007, seulement 3. On comprend mieux pourquoi le comité tire la sonnette d'alarme.

Pour être clair, Margarette Lefèvre, la trésorière

le sait bien, le FPH ne finance pas à 100%. Les porteurs de projets (un groupe d'habitants ou une association), devront faire preuve d'engagement pour trouver les 50% du montant des dépenses totales. Sachez aussi, qu'après validation du projet par le comité, 80% de la somme vous sera versée dans les cinq jours. On est loin des lenteurs administratives. De plus, comme pour tout octroi d'argent public il y a des principes et des règles. Aussi pour vous aider, Lionel Decourteille, se fera un plaisir de vous recevoir au centre administratif, pour mettre en forme votre projet.

Alors plus aucune hésitation. La balle est maintenant dans votre camp, des fonds sont encore disponibles d'ici à la fin de cette année.

Le FPH est alimenté à 70% par la région et 30% par la ville.

Contact : M. Lionel Decourteille au 03 27 53 63 73.



Renforcement des mesures de prévention et de protection des personnes contre les chiens dangereux.

LA LOI PLUS SÉVÈRE ENVERS LES PROPRIÉTAIRES DE CHIEN

I

Il y a deux catégories de propriétaires de chiens, les responsables et les irresponsables. Les premiers tiennent leur chien muselé en laisse, ramassent leurs déjections, vont au dressage, sont en accord avec la loi. Les seconds ne se soucient d'aucune règle et par conséquent leur chien devient un réel problème pour tous quand il ne menace pas la sécurité des individus.

Il est donc bon de rappeler ici quelques règles élémentaires. Tout d'abord, votre chien doit être tenu en laisse dès l'instant où il sort de chez vous, même sur les berges de la Sambre. Vous devez de ramasser ses excréments. Les chiens de 1^{ère} et 2^{ème} catégorie doivent être déclarés en mairie *. A défaut vous encourez une amende de

3750€ et un emprisonnement de 3 mois. Le maire, ou à défaut le préfet, peut mettre en demeure le propriétaire de régulariser sa situation. A défaut, il peut ordonner l'euthanasie du chien.

La réglementation à venir ira encore plus loin : obligation de formation pour les propriétaires, production d'un certificat établi par un vétérinaire au moment de la déclaration en mairie - renforcement de l'autorité administrative, pour ordonner l'euthanasie du chien - interdiction des croisements susceptibles de produire des chiens dangereux - interdiction de détenir des chiens de 1^{ère} catégorie (non inscrits au Livre d'Origine Français) suite à la loi du 6 janvier 1999 - renforcement du contrôle des importations...

sabiliser les propriétaires de chiens surtout après les accidents mortels qui ont défrayé dernièrement la chronique.

***Pièces à fournir aux services des affaires générales pour les chiens de 1^{ère} et 2^{ème} catégorie :**
Carte d'identification du chien, certificat de vaccination antirabique (en cours de validité), attestation d'assurance de responsabilité civile propre au chien, éventuellement stérilisation.



Tout un ensemble de mesures qui visent à respon-

Rencontres annuelles autour de Léo Ferré

RONY LEUWERS ET SES CHANTEURS NOUS ONT TIRE LES LARMES DU COEUR

« *La femme c'est salée, c'est poivrée, c'est doux, c'est huileux, c'est huilée, c'est noisette...* » cet extrait tiré du recueil « *Alma Matrix* » aux éditions « *La mémoire et la mer* » donne le ton de ces 3èmes rencontres annuelles qui se sont déroulées sur le thème « *Léo Ferré et la femme* ».

En avant première, comme pour nous allécher, **Robert Horville**, l'un des piliers de ces rencontres, nous a offert en cadeau des images inédites où l'on voit Léo diriger sans baguette, un orchestre symphonique composé de 40 musiciens. Il chante, il dirige sans partition, il se déplace, la chorégraphie est parfaite, le geste aussi, presque du mime. Une belle découverte partagée avec **Marie Ferré**, la dernière épouse de Léo, la marraine de ces rencontres.

En soirée « poètes... à vos papiers » un spectacle composé des chansons de **Léo**, conçu par Richard Martin. L'amitié qui lie les deux hommes remonte à 1971. Léo Ferré chante pour la première fois au théâtre Axel Toursky à Marseille dont le directeur se nomme **Richard Martin**. Ils ont en commun l'amour de la poésie et une étrange ressemblance physique.

En 1983, le théâtre connaît quelques difficultés, Léo écrit pour Richard « L'opéra des rats » c'est un succès. Depuis **Richard Martin** n'a cessé d'interpréter l'œuvre de Léo avec brio.

Comme à chaque rencontre, le samedi, de brillants intervenants évoquent l'œuvre de Léo Ferré.

Plusieurs intervenants ont disséqué l'œuvre de **Léo Ferré** sans jamais s'éloigner du sujet. On y découvre que la femme occupe une place importante dans l'œuvre de Léo : « *Ta source s'est perdue au fond de ma poitrine...* ». Jeune, il renifle sur la plage, ce qu'il croit un bout de chiffon, la petite culotte d'une baigneuse. Il court vers sa mère et lui dit « *Maman ça sent la mer* ». Ce rapprochement établi entre la femme et la mer, ne le quittera plus, et sera révélateur d'une crainte de la fuite de la femme comme le reflux de la mer.

Michel Avalon, les **Faux Bijoux**, **Christophe Piret**, la chorale « **Josquin des près** », le « **Quintette de cuivre** », les guitaristes et les jeunes chanteurs issus des Ateliers de Musiques Actuelles nous ont aussi offerts de beaux moments. La surprise vint cependant de **Rony Lauwers**, professeur d'art lyrique au conservatoire de Bruxelles et de Gand, directeur de l'Opéra Studio de Flandre aidé de ses jeunes et brillants élèves. Le spectacle intitulé, « *L'amour... cette éternité de seconde* » et dont la première a eu lieu à **Aulnoye-Aymeries**, est un tourbillon d'émotions. Il a nécessité plusieurs années de travail. Au final un chef d'œuvre d'interprétation qui n'a laissé personne indifférent. **Rony Lauwers** et ses chanteurs nous ont tiré les larmes du cœur, **Marie Ferré** en premier. Le public, la gorge nouée, les a ovationné pendant de longues minutes, un moment d'émotion fusionnel assez rare... Inoubliable !



8 ème Concours National de Trombone

TOUTE LA FRANCE DU TROMBONE A AULNOYE-AYMERIES

Une soixantaine de candidat(s) venus de toute la France sont entrés en compétition pour décrocher le titre prestigieux du « Concours National de Trombone » présidé par le meilleur des trombonistes français, **Gilles Millière**. Une 8 ème édition qui n'a pas manqué de mordant. En effet, si certains viennent tester leurs capacités, d'autres viennent pour gagner. Et pour terminer à la première marche du podium il faut non seulement du talent, mais surtout aligner des heures et des heures de travail. Car le jury ne fait pas de cadeau ! Ce sont les meilleurs français dans ce domaine.

En dehors du concours, les soirs sont festifs. Le théâtre Léo Ferré accueille des formations pres-

tigieuses. Le vendredi, l'**Orchestre d'Harmonie des Gardiens de la Paix** a ouvert les trois journées qui allaient suivre. Le samedi le « **Feeling Brass quintet** » et le **Quintette de Cuivres Français** composé de cinq jeunes artistes, tous 1er Prix du Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris, lauréats de concours internationaux, et membres de grands orchestres français, a emballé les spectateurs du théâtre. Le dimanche les cuivres et les percussions du « **Brass Band** » résonnaient jusque sur le parvis du théâtre Léo Ferré. Enfin le lundi soir avait lieu la compétition entre tous les jeunes trombonistes venus de la France entière. Pendant que le jury délibérait, les candidats sont montés sur scène pour nous offrir un mini concert de... trombone.

Les lauréats par catégorie :

- « **Jeunes Trombonistes** » Bastien Ponsart de Bierne
- « **Espoir** » Manon Pongy de Mechy
- « **Prestiges** » Benoît Coutris de St Epain.



Le volet social de l'ANRU

L'HOMME AU COEUR DES PRIORITES DU PROJET DE RENOUVELLEMENT URBAIN DE LA COMMUNE

« Les projets n'ont de sens que si l'on s'occupe des hommes et des femmes de ce territoire, notamment des plus démunis. » Bernard Baudoux

Tout est dit. Changer le décor ne réglera pas tout. C'est pourquoi, parallèlement aux aménagements importants, dont le point de départ sera la démolition des immeubles vétustes de la place du 8 mai, suivie de la Commune de Paris, tout un dispositif a été mis en place pour accompagner les habitants...

Evidemment, la première étape appelée « Charte de relogement ANRU » consiste à rencontrer les 223 familles pour qui la première nécessité est de trouver une nouvelle habitation. Depuis deux mois, la Mairie et Promocil rendent visite à chacun des locataires concernés pour, non seulement, étudier les possibilités de relogement mais aussi établir un diagnostic des situations sociales et familiales. L'objectif est de mettre en place pour ces personnes, si nécessaire, et avec leur accord, un dispositif qualifié de « volet social de l'ANRU ». Selon les difficultés des uns et des autres, plusieurs types d'interventions peuvent être proposées par la Ville et ses partenaires.

Par exemple, le DRE - Dispositif de Réussite Educative - peut apporter un soutien personnalisé aux enfants et adolescents de 2 à 16 ans présentant des signes de fragilité et/ou de retards scolaires (apprentissage, comportement...) ainsi qu'à leurs parents en matière d'aide à l'éducation, aux démarches administratives, médicales (soins, spécialistes...). Le DRE favorise, également, l'accès à la Culture comme le théâtre, l'école de danse et de musique, le cinéma, la médiathèque ou bien encore la pratique sportive. Ce dispositif va bien au-delà de la lutte contre l'échec scolaire puisqu'il offre des moyens de s'épanouir dans sa vie et sa ville, sans pour autant se sentir « assisté ».

Voilà bien tout le sens des actions instaurées par la ville dans ce cadre. Actions qui peuvent prendre une forme collective comme les animations en direction des 330 enfants des écoles maternelles et primaires fréquentant le restaurant scolaire. Entre midi, 35 animateurs proposent des activités comme la piscine, la poterie, l'atelier du « bien manger », jeux de société... Une intervention qu'il est possible de prolonger par l'accueil périscolaire, moyennant 1€ l'heure, après l'accompagnement éducatif, de 17h30 à 18h30. Inscription au service restauration. **Tél. 03 27 53 63 81.**

Parmi les autres prestations en direction des familles et des enfants de plus de 6 ans, le service Jeunesse de la Mairie joue un rôle d'information et d'orientation sur les moyens d'accueil (gardes, vacances...), les aides aux projets avec, par exemple, le Fonds de Participation des Habitants (voir en page 5) et il coordonne certaines animations comme « Un été en Nord » du Conseil Général. C'est aussi, là que les centres de loisirs d'été sont organisés et dirigés. Sans oublier les actions programmées notamment par les centres sociaux dans le cadre des Contrats Urbains de Cohésion Sociale

Enfin, une autre action du volet social, et pas des moindres, est l'insertion professionnelle. Il s'agit d'accueillir, d'informer et d'orienter les demandeurs d'emplois vers des structures comme l'ANPE, la Mission Locale, LE PLIE, la Maison pour l'Emploi, CAP Emploi pour les handicapés et surtout vers l'association Synergie, le partenaire privilégié de la Ville en matière de réinsertion ou de formation. L'objectif idéal est, évidemment, l'obtention d'un contrat de travail. De son côté, lors des appels d'offre, la Municipalité impose dans le cahier des charges une clause d'insertion sociale. Certains marchés publics ne peuvent

être obtenus qu'à la condition de consacrer un volume d'heures dédié au retour à l'emploi de personnes en difficulté. C'est le cas de l'église Saint-Martin et prochainement sur les chantiers ANRU de démolition des collèges Picasso et Lanoy.

L'ANRU est une chance pour permettre la transformation de la ville, c'est aussi une main tendue en direction des habitants que l'existence n'a pas favorisé.

L'EQUIPE ANRU POUR LA VILLE

Robert Barra
Directeur du Développement urbain
03.27.53.63.72

Patricia Saudemont
Directrice et coordinatrice de la Politique de la Ville et du Développement social
03.27.53.63.72

Mélanie Lagrené
Dispositif de Réussite Educative
03.27.53.63.72

Benoît Facon
Insertion - Solidarité
03.27.53.63.72

Thérèse Monfroy
Habitat - Vie quotidienne
03.27.53.63.80

Yannick Hennebert
Animation restauration
03.27.53.63.73

Lionel Decourteille
Coordonnateur Enfance - Jeunesse
03.27.53.63.73



Canal FM Sambre Avesnois

14 100 AUDITEURS CHAQUE JOUR
ET UN TAUX DE NOTORIETE DE 90,8%

Canal Sambre voit le jour au début des années 80 grâce à la volonté de la Municipalité et de son Maire Pierre Briatte. On parle alors du mouvement des radios libres. Vingt six ans plus tard, alors qu'une poignée de grands groupes financiers se partage la bande FM, la radio aulnésienne, fidèle au poste, fait figure d'exception, pour ne pas dire d'OVNI. Ça force le respect.

Toutes ces années, Canal FM Sambre Avesnois et non plus Canal Sambre (il faudra si faire) a creusé son sillon en défendant un concept simple mais efficace : la proximité. Aujourd'hui la radio est connue par plus de 90% des personnes interrogées et 14 100 auditeurs écoutent ses programmes à raison de

154 minutes par jour. Une belle popularité acquise en grande partie par la parole que « Canal » donne, depuis toujours, à tous les hommes et les femmes de ce territoire : ouvriers, intellectuels, anonymes, sportifs, chefs d'entreprises... Chaque jour, la station résonne comme un écho de la vie des gens d'ici. Un lien affectif et identitaire qui a ancré Canal à la Sambre Avesnois.

Souhaitons à cette jeune radio de tout juste 26 printemps, de couler encore de beaux jours en Sambre Avesnois et peut-être, aussi, dans le Hainaut puisque telle est désormais sa nouvelle ambition.

Retrouvez les programmes de Canal FM sur www.canalfm.fr et/ou sur le 89.8 FM et le 102.8 FM



A l'affiche

HIP HOP, THEATRE, CONCERTS, EXPO, JAZZ...

CYCLE CONNAISSANCE DU MONDE

Jeudi 6 décembre à 14h30 Théâtre Léo Ferré
Diaporama sur Istambul « Mille et un secrets de la Porte de l'Orient »
Tarifs : 4€ et 2,50€ pour les scolaires et étudiants

LES GENS DU VOYAGE

Du 7 au 12 décembre Médiathèque
EXPO DU MRAP
« Qui sont-ils ? Où sont-ils ? Mieux les connaître »

UNE PLACE CHEZ LES GADJES

Dimanche 9 décembre à 15h Médiathèque
Une pièce de théâtre par le Petit Théâtre utile qui sera suivie d'un débat

RENDEZ VOUS AVEC LE PERE NOËL

Mardi 18 décembre à 18h00 Médiathèque
Sur les traces du Père Noël laissez-vous conter des histoires, écouter des chants et des musiques. Et pour terminer un bol de chocolat ou de soupe.
Tarifs : Gratuit

DANSE HIP HOP

Mardi 18 décembre à 20h30 Théâtre Léo Ferré
La Cie Black, Blanc, Beur propose un spectacle alliant esthétique et performance sur des musiques de Tchaïkovski, Kronos Quartet... En partenariat avec Le Manège. Tarifs : 10,50€ et 7,50€

VENTE DE FLEURS, DE GATEAUX ET D'OBJETS PAR L'ASSOCIATION CONTACT, vendredi 21 décembre, de 9h à 16h sans interruption, dans le hall de la Mairie.

THEATRE APPUNTAMENTO

Samedi 12 janvier à 20h30
Maison du festival (ancien Eldi en centre ville)
Un personnage singulier qui arrive d'une autre planète pour un « Appuntamento », un rendez-vous mystérieux. Un spectacle de Cie du Théâtre de Chambre écrit et mis en scène par Christophe Piret.
Tarifs : 10,50€ et 7,50€

LE GRAND BLEU

A partir du mercredi 23 janvier Médiathèque
Une expo sur le « Bleu » dans le sport, dans la peinture, la musique, la cuisine... Tarifs : Gratuit

CONCERT COECILIA

Samedi 26 janvier à 20h00 Théâtre Léo Ferré
Le traditionnel concert du Nouvel An de l'orchestre symphonique Coecilia.
Tarifs : 5€ - Gratuit pour les élèves de l'école de musique

JAZZ MANEGE

Jeudi 31 janvier à 20h00 Théâtre Léo Ferré
Concert exceptionnel d'Ibrahim Maalouf, jeune trompettiste virtuose d'origine franco-libanaise.
Tarifs : 10,50€ et 7,50€

Services de Garde

- Médecins -

Dorénavant, pour faire appel au service de garde pour les médecins, veuillez composer le 08 10 11 45 39. Ce numéro est un service régulé qui vous enverra le médecin.

Rappel : la garde commence le samedi à 12h et se termine le lundi à 8h. La garde des jours fériés commence à 8h et se termine le lendemain à 8h.

- Ambulanciers -

Faites le 15

- Infirmiers(es) -

Appelez l'infirmier(es) de votre choix

- SORTIR -

SALLE DES FETES

7 - 8 et 9 décembre :
Marché de Noël de l'Amicale Laïque

12 décembre :
Arbre de Noël du Secours Populaire

5 janvier : Remise des prix opération de Noël des commerçants

17 janvier : Don du sang

RESTAURANT DANIEL FERY

15 décembre : Marché de Noël de l'école Joliot Curie

Repas de Noël avec animation dansante
- ouvert à tous. Le mercredi 19 Décembre

2007 à 12h Salle Daniel Fery
Prix 12€ pour les habitants d'Aulnoye-Aymeries - 16€ pour les extérieurs.
Boissons non comprises.

Contact : Catherine - 03 27 67 31 83
Organisé par la Ville et VTE

SALLE JEAN LEMPEREUR

11 janvier à 18h30 :
Vœux du Maire à la population

PLACE DU VIEIL AULNOYE

15 décembre de 10h à 20h :
Marché de Noël du Comité de la
Ducasse et de Fleurs et Lumières

Rappel

NOUVEAU SERVICE PUBLIC

C N° VERT **0800 83 03 05**
APPEL GRATUIT

Désormais, les habitants de la commune bénéficient d'un mode d'interpellation direct de la Mairie à l'aide d'un numéro vert gratuit. Un nouveau service public qui permet de solliciter la Ville dans ses champs de compétences : éclairage public, propriété, voirie, personnes isolées, vie des quartier...

En dehors des horaires d'accès à l'opérateur chargée du numéro vert, une boîte vocale permet, néanmoins, d'exprimer les demandes et signaler les heures et jours auxquels ce nouveau service public peut être joint.

Une réponse sera apportée dans tous les cas et dans les meilleurs délais.

RECENSEMENT
A PARTIR DU 17 JANVIER

L'INSEE procède, pour les communes de moins de 10 000 habitants comme Aulnoye-Aymeries, à un recensement tous les cinq ans. Il commencera le 17 janvier et se terminera le 16 février 2008. Toute la population va recevoir la visite d'un agent recenseur. Il sera muni d'une carte officielle et il est tenu au secret professionnel. Un questionnaire vous sera remis concernant votre logement et les personnes y demeurant. Merci de lui réservé le meilleur accueil. Votre participation est essentielle car les informations permettront de mieux comprendre l'évolution de notre pays, comme celui de la ville. La loi rend obligatoire la réponse à cette enquête. Et puis, elles permettront de bien mesurer le nombre de personnes vivant à Aulnoye-Aymeries. L'objectif de la Municipalité étant de repasser au-delà de la barre des 10 000 habitants.

Directeur de la publication : Bernard Baudoux.
Textes et photos : Christian Pautard.
François Defamie.
Conception graphique : joe grafik.



03 27 67 64 80